

Caisse de pensions ASMPP/ feusuisse

La Caisse de pensions ASMPP/ feusuisse est une œuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, sise à Berne. Avec cette Caisse de pensions, proparis entend offrir aux indépendants et aux entreprises membres une prévoyance professionnelle selon la LPP, et éventuellement la couverture d'autres besoins dans le 2^e pilier, de façon simple et avantageuse.

Depuis 1958, elle garantit à ses membres une gestion du 2^e pilier simple, professionnelle et axée vers la clientèle. Elle crée un cadre optimal pour les entreprises affiliées et est attentive aux préoccupations de feusuisse – Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres et des conduits de fumée ainsi que de l'Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP.

Les risques vieillesse, décès et invalidité sont entièrement financés et font l'objet de réserves. Le degré de couverture indiqué diffère aussi qualitativement de celui d'une caisse de pensions autonome. La fortune est largement réassurée auprès d'un pool d'assureurs vie suisses, investie sans risque de placement et assortie d'une rémunération garantie.

Vu la faiblesse persistante des taux sur les capitaux, la Caisse de pensions ASMPP/ feusuisse doit investir d'autres parts de fortune dans des actifs réels. En moyenne, les rendements escomptés sont plus élevés qu'avec les valeurs nominales. Près de la moitié demeure réassurée auprès des autres assureurs vie (Swiss Life et La Bâloise).

8,2

Assurés actifs, par rente de vieillesse¹

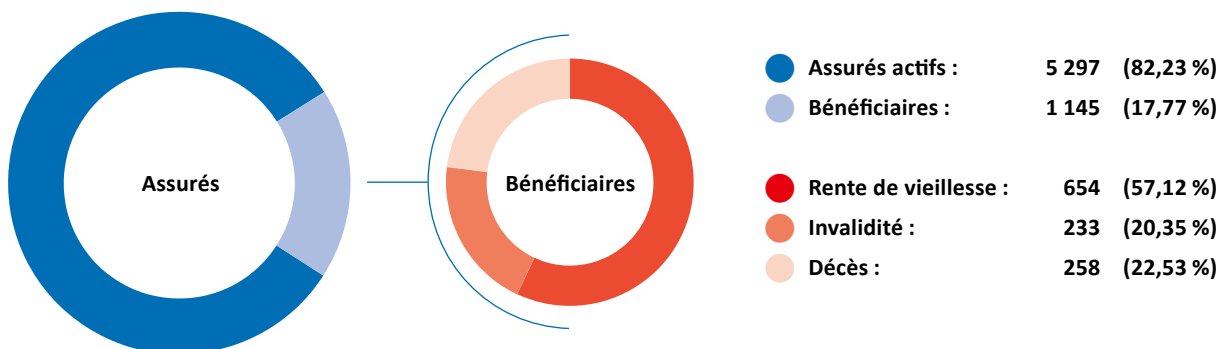
6,2 %

Rendement net sur le total du bilan

772

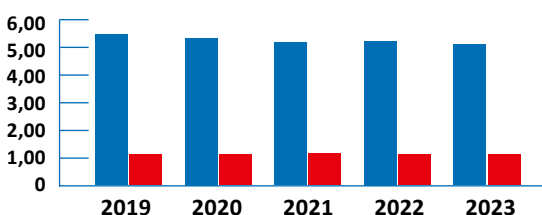
Entreprises

Structure des groupes d'assurés et de bénéficiaires²



Structure actifs/ bénéficiaires de rentes

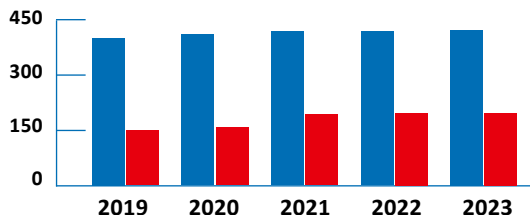
(Nombre en milliers)



● Actifs
● Bénéficiaires de rentes

Capital de prévoyance des actifs/ des bénéficiaires de rentes³

(En millions de CHF)



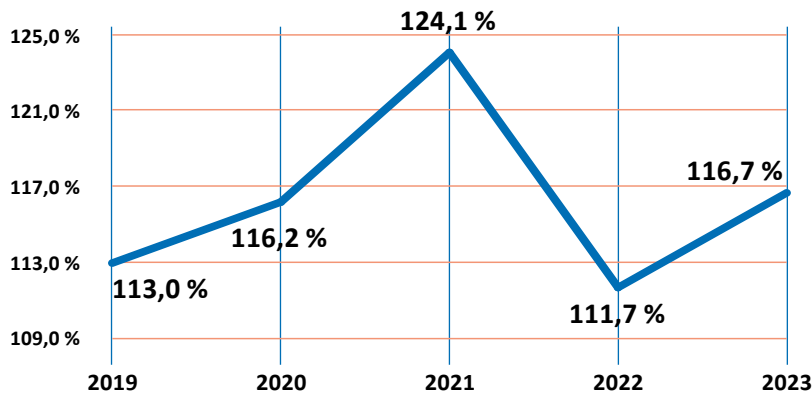
● Actifs
● Bénéficiaires de rentes

¹ en tenant compte des rentes de vieillesse réassurées (sans risque de longévité)

² Le total des bénéficiaires des prestations (vieillesse, invalidité, décès) comprend également les rentes d'enfants et d'orphelins.

³ en tenant compte des réserves mathématiques des rentes réassurées (sans risque de longévité)

Degré de couverture au 31.12.

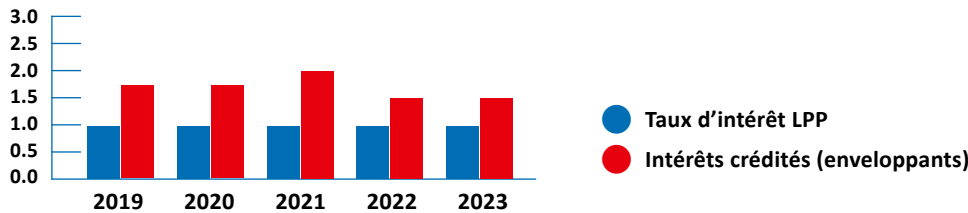


100 %

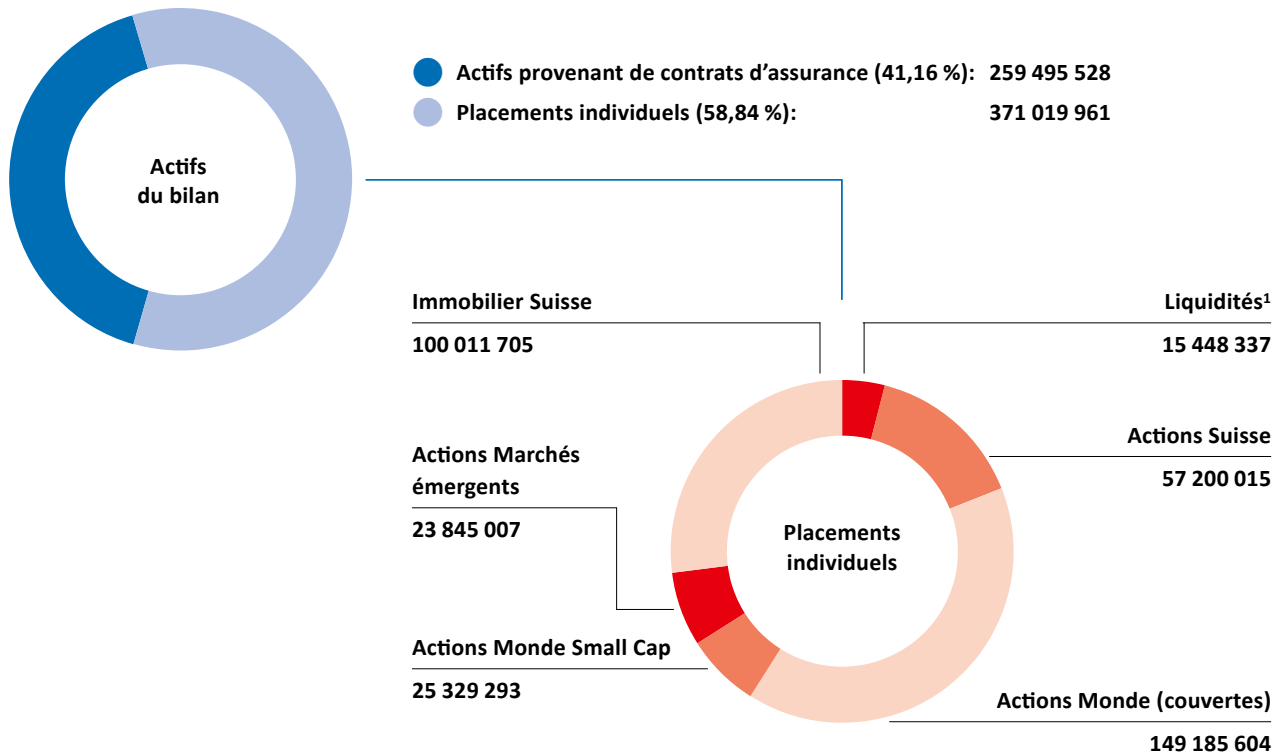
Degré de formation des réserves pour fluctuations de valeurs cibles

Taux d'intérêt LPP/ Intérêts crédités

(en %)



Actifs du bilan en CHF 630 515 489



¹ y compris trésorerie et équivalents de trésorerie, créances/prêts, actifs transitoires et autres placements

